

Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 36/1945 (1945)

Vorwort

Autor: Jaccard, Louis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise](#).

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales](#).

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice](#).

Download PDF: 03.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRÉFACE

Pour la trente-sixième fois depuis sa création, en 1910, l'Annuaire de l'instruction publique en Suisse se présente à ses lecteurs. A l'occasion de son trentième anniversaire, en 1940, quelques pages ont rappelé les circonstances dans lesquelles il a été conçu et la façon dont il a rempli les espoirs mis en lui. Durant les tourmentes qui, deux fois en ce début du vingtième siècle, se sont abattues sur notre pauvre Europe, notre publication a pu paraître, comme en temps de paix, et apporter sa modeste part au maintien de la vie spirituelle dans notre patrie suisse qui, en dépit des difficultés et des risques sans nombre, avait l'insigne privilège de subsister dans la liberté alors que la plupart des peuples du continent subissaient les affres de l'invasion et de l'oppression. En cette année 1945, où la paix semble revenue, nos cœurs débordent de reconnaissance envers la Providence qui nous a si bien protégés et permis, par le moyen de nos œuvres humanitaires, de soulager en quelque mesure les maux de tout genre dont souffraient et souffrent encore les pays atteints par la guerre.

Le monde va-t-il sortir enfin du chaos ? Puisse-t-il, après les amères expériences de ce dernier quart de siècle, s'engager dans la voie de la sagesse qui seule, lui permettra de se relever de ses ruines, et de connaître peu à peu les avantages d'une civilisation basée sur le respect des droits les plus sacrés de l'homme !

C'est le vœu que nous formulons au moment où ce volume va paraître.

Qu'apporte l'Annuaire de 1945 ?

Sous le titre la science moralisatrice, M. le professeur Louis Baudin, de Lausanne, présente une attachante étude dont il justifie l'opportunité par le rôle toujours plus puissant de la science dans la création des moyens de destruction guerrière et par le fait qu'on procède un peu partout au remaniement des plans d'études scolaires. L'auteur estime avec raison qu'il est temps de se demander si la science peut être moralisatrice. Un tel point de vue paraît d'emblée sinon faux, du moins paradoxal. On est convenu de considérer que la science n'est ni morale, ni immorale. Tout dépend de l'usage

qu'on en fait. Mais envisagée sous l'angle de l'enseignement, elle est d'une valeur moralisatrice plus apparente. La méthode expérimentale recherche la vérité, la sépare de ce qui est faux. N'est-ce pas là une des principales exigences de la morale ? L'exemple des savants dont la vie est entièrement consacrée à la recherche désintéressée, au bien de l'humanité, ne vaut-il pas celui des actes d'héroïsme guerrier ? Après avoir mis en évidence les insuffisances de la science, l'auteur affirme qu'elle ne saurait remplacer la religion.

En une quinzaine de pages, M. le conseiller d'Etat J. Piller, chef du Département de l'instruction publique du canton de Fribourg, établit dans l'Annuaire ce qu'il appelle, et qu'il convient d'appeler, les constantes de l'école. Après avoir défini le rôle primordial de l'école dans la communication des connaissances et dans l'acquisition de diverses habiletés techniques, l'auteur insiste avec clarté et autorité sur l'importance que l'instituteur doit attacher à la formation harmonieuse de l'enfant, à sa préparation à la vie, à « son intégration dans son temps et dans son milieu ». Mais, poursuit M. Piller, « ces opérations supposent un principe directeur, un principe d'ordre supérieur expliquant la destinée humaine, un principe qui leur donne une orientation suprême dont l'école, seule et librement, ne saurait assumer le choix ». Les parents, en premier lieu, divers pouvoirs à côté de la famille, les Eglises, l'Etat ont pour tâche, eux aussi, en travaillant dans la plus étroite collaboration, de réaliser la vraie destination de la vie par « sa restitution à Dieu après l'avoir fait fructifier selon sa volonté connue ».

Ainsi s'affirme la tendance de l'école chrétienne dont le but se rapproche des conceptions énoncées ci-devant par M. L. Baudin et par M. L. Meylan, d'autre part, quand dans son « école humaniste » il confère à l'école le rôle d'entraîner l'enfant à sentir, à agir dans la pleine conscience de la relation qui l'unit à l'Etre suprême.

A ce propos, il nous paraît opportun de signaler ici l'avis exprimé par un congrès qui eut lieu le 7 octobre 1944 à Zurich et qui adopta entre autres postulats le suivant : « L'éducation religieuse de l'enfant et l'éducation du sens de la communauté doivent constituer la base de son harmonie intellectuelle et morale. Elles doivent commencer dans la famille et se poursuivre à l'école, qui respectera la liberté religieuse. Permettre à la confiance de l'enfant de s'épanouir, éveiller son respect de la grandeur divine, lui apprendre à substituer ses intérêts à la communauté, voilà les tâches vitales de ces deux éducations ».

Les tâches sociales de l'école donnent matière à un exposé bien documenté et de généreuse inspiration rédigé par M. Camille Brandt, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique

du canton de Neuchâtel. L'école a pour devoir, selon l'auteur, de s'intéresser attentivement aux conditions dans lesquelles l'enfant se développe ; elle ne doit pas rester indifférente devant ses insuffisances, ses tares même.

Un juste hommage est rendu aux œuvres qui depuis longtemps, dans notre pays, travaillent avec dévouement et désintéressement au bien moral et matériel de notre jeunesse nécessiteuse, tels Pro Juventute, Pro Infirmis, Mouvement de la Jeunesse suisse romande, Auberges de jeunesse, etc.

On voudrait voir se développer, sur le plan médical, les services dentaires pour écoliers ; se généraliser dans toutes les parties de notre pays l'institution du médecin scolaire avec la possibilité de suivre attentivement et utilement les enfants soumis à son contrôle.

Afin d'assurer une réalisation plus complète et plus efficace des secours à donner aux enfants déshérités, déficients, à ceux, innombrables, qui souffrent à cause des conditions précaires de leurs familles, de leur entourage, M. Brandt souhaite que les pouvoirs publics, sous la haute direction du gouvernement fédéral, entreprennent une action d'ensemble.

Dans un article intitulé Culture et personnalité dans l'enseignement commercial M. le professeur Jean Golay, de Lausanne, montre avec pertinence et en un style alerte que l'enseignement commercial offre à l'adolescent tous les éléments d'une vraie culture, cela grâce à la façon dont son programme est conçu. Ce programme comporte deux catégories de disciplines ; les unes de culture générale, comme les langues modernes, les mathématiques, l'histoire, la géographie et la logique rejoignent le programme de l'enseignement classique ; les autres sont techniques et professionnelles, telles la comptabilité, l'arithmétique et l'algèbre financières, l'économie politique, l'économie commerciale et le droit commercial.

La réforme de l'enseignement secondaire dans le canton de Vaud a donné lieu, il y a quelques mois à des débats nourris au Grand Conseil et alimenté copieusement la presse du canton. Le chef du Service vaudois de l'enseignement secondaire, M. Marius Perrin, a bien voulu exposer dans l'Annuaire les principes qui sont à la base de cette importante revision législative. Ce travail est rédigé avec une élégance et une clarté dont nous remercions vivement l'auteur.

Les perspectives de la radio scolaire établies par M. Jean Schubiger, journaliste à Lausanne, constituent la seconde et dernière partie d'un exposé dont la première a été publiée dans l'Annuaire de 1944.

MM. Dottrens et Béguin, de l'Ecole du Mail à Genève, ont, sur notre demande, mis à disposition un travail sur l'enseignement individualisé. Cette étude de portée éminemment pratique ne peut malheureusement trouver une place suffisante dans ce volume pour être publiée entièrement. Nous n'en donnerons cette année-ci que l'introduction due à la plume de M. Dottrens; la seconde partie traitant l'emploi des fiches dans l'enseignement de l'arithmétique paraîtra dans l'édition de 1946.

Les chroniques scolaires renseignent, comme d'habitude, sur les faits marquants de la vie pédagogique et sur les initiatives et réalisations les plus récentes du monde scolaire romand.

M. Ed. Blaser, notre très estimé correspondant d'outre-Sarine, consacre la première partie de sa chronique à une question générale mise à l'ordre du jour par un événement récent de la vie scolaire alémanique. Si le titre de ce paragraphe A propos de la liberté d'opinion, derniers échos du frontisme à l'école est assez significatif pour nous dispenser de le commenter dans ces lignes, nous n'en signalons pas moins son intérêt et sa toute particulière actualité.

La chronique de M. Blaser se termine par une notice nécrologique rappelant les mérites et la carrière de l'illustre critique, historien de l'art et philosophe que fut Heinrich Wölfflin, décédé à Zurich en juillet 1945.

La cinquième et dernière partie de l'Annuaire est constituée par l'appendice bibliographique dans lequel M. G. Chevallaz, directeur de l'Ecole normale de Lausanne, analyse, avec la compétence que nous lui connaissons et que nous apprécions de plus en plus, une vingtaine d'ouvrages, études et rapports parus récemment et dont la place est tout indiquée dans la bibliothèque de quiconque s'intéresse au mouvement pédagogique actuel.

Tel est l'Annuaire de 1945. Comme ceux qui l'ont précédé, il apporte à ses lecteurs de précieuses données qui, nous osons l'espérer, le feront accueillir avec d'autant plus de faveur, qu'aujourd'hui plus que jamais les questions relatives à l'éducation de la jeunesse prennent une importance toute particulière.

Septembre 1945.

Jd.
